



p. 4
SMICTOM
Réduisez vos
déchets grâce au
compostage

p. 6
ECONOMIE
La Canopée favorise
l'entrepreneuriat

p. 17
L'association
Le Bon Débaras
prépare l'ouverture
d'une recyclerie

MAGAZINE D'INFORMATIONS COMMUNALES – N°44 – MARS/AVRIL 2020



Janzé mag



Budget 2020
**Quels investissements
prévus pour demain ?**

Vos contacts

Mairie

Lundi, mercredi, jeudi et vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h. Mardi de 9h à 12h et de 15h à 17h. Samedi de 9h à 12h. Renseignements : **02 99 47 00 54** ou mairie@janze.fr.
Passeport et CNI sur rendez-vous uniquement.

Service technique

Lundi, mercredi, vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h, mardi de 8h30 à 12h et de 15h à 17h, jeudi de 8h30 à 12h. Renseignements : **02 99 47 28 60** ou servicetechniques@janze.fr.

Maison France Services

Lundi et mardi de 9h à 12h et de 14h à 16h, mercredi de 9h à 12h et de 14h à 17h, jeudi de 9h à 12h et vendredi de 9h à 14h. Renseignements : **02 99 47 09 59** / maison.franceservices@janze.fr.

CCAS

Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h15 à 12h30 et de 14h à 17h30 et mercredi de 9h15 à 12h30, aux Halles. Renseignements : **02 30 30 01 13** ou ccas@janze.fr. En cas d'urgence, contacter la mairie au **02 99 47 00 54**.

Police municipale

Renseignements : **02 99 47 64 75** ou policemunicipale@janze.fr.

Bibliothèque

Mercredi de 9h30 à 13h et 14h à 19h, vendredi de 14h à 19h, samedi de 9h30 à 13h et dimanche de 10h30 à 11h30. Renseignements : **02 99 47 30 53** ou bibliotheque@janze.fr.

Déchetterie

– Lundi : 10h à 12h et 14h à 18h
 – Mercredi : 9h à 12h et 14h à 18h
 – Jeudi : 14h à 18h
 – Vendredi : 9h à 12h et 14h à 18h
 – Samedi : 9h à 12h et 14h à 18h
 Renseignements : **02 99 47 07 52** ou www.smictom-sudest35.fr.

Centre départemental d'action sociale (CDAS)

Rue Nantaise. Renseignements : **02 99 47 57 80**.

Assurance maladie

Permanence mardi aux Halles sauf pendant les vacances scolaires. Sur rendez-vous au **36 46** (prix d'un appel local, sauf surcoût imposé par opérateurs).

Allocations familiales (CAF)

Permanence lundi de 9h à 12h et de 14h à 16h, aux Halles, sauf pendant les vacances scolaires. Renseignements : **08 10 25 35 10**.

Point Accueil Emploi (PAE)

Permanence à la Canopée. Prendre rendez-vous au **02 99 47 16 67** ou pae.janze@ccprf.fr.

Mission locale

Permanence à la Canopée. Renseignements : **02 99 75 18 07** ou info@missionlocale-paysdevitre.fr.

Centre local d'information et de coordination (CLIC)

Permanence mercredi de 9h à 12h (sans rdv) et de 14h à 17h (sur rdv) aux Halles. Renseignements : **02 23 55 51 44** ou clic.rocheauxfees@orange.fr.

RIPAME

Permanence mercredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 18h, aux Halles. Prendre rendez-vous au **06 80 18 05 14** ou ripame@ccprf.fr.

Point information jeunesse (PIJ)

Permanence au Chêne Jaune le lundi de 16h30 à 19h et le mercredi de 14h à 17h30. Renseignements : **06 30 65 32 86**.

Architecte-conseil

Permanence une fois par mois. Sur rendez-vous. Renseignements : **02 99 47 38 25**.

Conciliateur de justice

Permanence les 1^{er} et 3^e vendredis de chaque mois, de 9h à 12h, à la mairie. Sur rendez-vous. Renseignements : **02 99 47 00 54**.

Service Habitat - CCPRF

Permanence le 2^e vendredi de chaque mois de 10h à 12h, aux Halles. Renseignements : **02 99 43 64 87**.

Neotea

Permanence le 1^{er} mercredi du mois de 10h à 12h aux Halles. Renseignements : **02 23 48 80 00**.

Espaceil

Permanence jeudi de 9h à 12h sans rendez-vous aux Halles. Renseignements : **06 30 05 03 21**.

ADIL (logement)

Permanence aux Halles tous les 2^e mardis du mois. Sur rendez-vous. Renseignements : **02 99 78 27 27**.

Permanences juridiques

Permanences gratuites (notaire, avocat) sur rendez-vous le vendredi à la Maison du Développement de Retiers. Renseignements : **02 99 43 64 87**.

MSA

Permanence sans rendez-vous mardi et jeudi de 14h à 17h. Renseignements : **02 99 01 80 80**.

ADMR

9 rue Clément Ader. Renseignements : **02 99 47 04 50** ou janze.asso@admr35.org

Carsat Bretagne (retraite)

Permanence sur rendez-vous au **39 60**.

Vie libre (lutte contre l'alcoolisme)

Permanence le 1^{er} samedi de chaque mois de 10h à 12h, à l'Espace Brûlon, salle Saturne.

Centre hospitalier

4 rue Armand Jouault. Accueil du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30. Renseignements : **02 99 47 54 00** ou secretariat@hopital-janze.fr
www.ch-janze.fr.

Maison médicale de garde

À Janzé, rue Armand Jouault, au sein du Centre Hospitalier. Renseignements : **02 99 43 44 45** (le 15 après minuit).

Pharmacie de garde

32 37 (0,34€/min depuis un poste fixe).

Soins infirmiers

– Centre de santé ADMR 24h/24 : **02 99 47 04 50**
 – Cabinet Chapeau – Bonilla – Jouanin – Le Cam – Restif : **02 99 47 64 18**
 – Cabinet Rouault-Rivière-Trébon : **02 99 43 23 73**
 – Accueil d'urgence des sans-abris, 24h/24 : **115**

Transport à la demande

Renseignements Roche aux Fées Communauté : **02 99 43 64 87**.

État civil



Naissances

Yoshoua YA (12 décembre) • Gabin BOURRY (16 décembre) • Jüna ARRAULT YRIS (23 décembre) • Lorys DUHAMEL (5 janvier) • Louise LE NOUVEL (15 janvier) • Raphaël GUILLOUX (15 janvier) • Mylan VAILLAUD CHOLLET (26 janvier) • Lizenn LE GALL (29 janvier) • Carol SADILUA CARLOS (29 janvier) • Enzo COLLET (1^{er} février) • Maud GRANDGUILLOTTE (3 février).



Décès

Maria CAUPIER veuve GAUTIER, 92 ans (17 décembre) • Albert BANCTEL, 83 ans (19 décembre) • Joseph GAULTIER, 92 ans (21 décembre) • Pierrick LERAY, 56 ans (22 décembre) • Marie FREREUX veuve TRÉGUIER, 97 ans (29 décembre) • Félix LERAY, 91 ans (30 décembre) • Yvette POULAIN veuve CHEVREL, 89 ans (31 décembre) • Jocelina COLA JOAQUIM veuve DA ENCARNÇÃO VENTURA, 82 ans (31 décembre) • Guy DUCLOS, 74 ans (4 janvier) • Jean FOURDEUX, 70 ans (9 janvier) • Yvette TILMANT veuve GIGAUT, 90 ans (14 janvier) • Antoine ROCCA, 81 ans (18 janvier) • Marie BOUIN épouse BARBIER, 81 ans (19 janvier) • Alain FILÂTRE, 94 ans (24 janvier) • Michel MARTIN, 80 ans (27 janvier) • Léon SAULNIER, 93 ans (30 janvier) • Augustine DENIS veuve RABOT, 89 ans (1^{er} février) • Valentin EPS, 19 ans (3 février) • Jean URVOY, 72 ans (4 février) • Maurice DIOT, 75 ans (6 février) • Marcel GUÉDÉ, 81 ans (9 février).

**2 BLOC-NOTES****3 ÉDITO****4 et 5 URBANISME ET CADRE DE VIE**

MaPrimeRénov, une aide pour les travaux de rénovation énergétique
Réduisez vos déchets grâce au compostage
Des gestes utiles pour valoriser vos déchets verts !

6 ÉCONOMIE ET EMPLOI

Espace Coworking : La Canopée favorise l'entrepreneuriat
Les Petits Potins deviennent CIAO Pizzeria

7 ROCHE AUX FÉES COMMUNAUTÉ

Roche aux Fées Communauté : un territoire engagé dans la transition énergétique

8 LE CONSEIL MUNICIPAL

Maison France Services, un nouveau service à la population

9 à 11 DOSSIER

Budget 2020.
Quels sont les principaux investissements demain ?

12 CULTURE

Bibliothèque : égalité filles-garçons, parlons-en !
La Grande Sophie en concert

13 VIE SOCIALE ET SANTÉ

Le Centre Hospitalier agit pour la santé de tous
Seniors en vacances, bien plus qu'un séjour !

14 et 15 JEUNESSE ET VIE SCOLAIRE

Jeux vidéo et prévention, Sulian un jeune janzéen engagé
Espace Jeunes : les jeunes rêvent de Paris !

16 et 17 VIE ASSOCIATIVE ET SPORTS

Une comédie musicale fabtastique par la troupe Paèdeia
L'association Le Bon Débarras prépare l'ouverture de sa recyclerie

18 VOS DÉMARCHES ET FORMALITÉS**19 AGENDA****20 INSTANTS CHOISIS**

Dans ce nouveau numéro du *Janzé mag* vous découvrirez un dossier consacré au budget de la ville. Il revient sur les principaux investissements prévus en 2020.

Au sommaire également : des informations pratiques pour réduire vos déchets grâce au compostage, la présentation d'un nouveau service à la population avec la Maison France Services, l'action du Centre Hospitalier en faveur de la santé pour tous, un temps fort dédié à l'égalité filles-garçons à la bibliothèque... Un *Janzé Mag* toujours riche en informations à l'image du dynamisme de l'ensemble des acteurs de notre territoire.

Bonne lecture.

Le comité de rédaction

Journal bimestriel gratuit édité en 4200 exemplaires par la Ville de Janzé.

Directeur de la publication : Hubert Paris • Comité de rédaction : Commission Communication • Rédacteurs : Service Communication, Jennifer Jamis - Amélie Le Ray, communication@janze.fr • Crédits photos : Ville de Janzé, Roche aux Fées Communauté, Michel Corbin, associations sauf mentions contraires • Maquette : Le Kwalé • Impression : Imprimerie Fertard • Impression sur papier certifié PEFC et FSC • Dépôt légal : en cours. • Reproduction intégrale ou partielle interdite sans autorisation.

Prochain Janzé mag début mai 2020.

En bref

Les Restos du Cœur bientôt dans leurs nouveaux locaux

Après plusieurs mois de chantier, les travaux de réhabilitation et d'extension du bâtiment situé au 10 rue du Douet aux Merles devraient prendre fin mi-avril.

Le nouveau bâtiment d'une surface 180 m² sera dédié au stockage et à la distribution aux familles bénéficiaires. Un espace sera plus particulièrement consacré à la puériculture. La partie réhabilitée, disposera quant à elle d'un espace d'accueil et d'un bureau d'écoute. «Les bénéficiaires ne viennent pas seulement pour chercher de la nourriture, ils viennent également chercher de l'aide», rapporte un responsable de l'association. Un bureau de distribution des tickets, une cafétéria et une pièce dédiée au coiffeur viendront compléter l'offre de services.



Agenda

- Collecte Nationale les 6 et 7 mars
- Fin de la campagne d'hiver le 15 mars
- Début de la campagne été le 26 mars. Pendant cette période les Restos du Cœur sont ouverts le jeudi et vendredi de 8h30 à 11h30.

Infos pratiques

Jusqu'au 15 mars, les Restos du Cœur sont ouverts du mardi au vendredi de 8h15 à 11h15 au 3 rue Pierre Aristide Bréal

HABITAT

MaPrimeRénov, une aide pour les travaux de rénovation énergétique



Améliorer l'isolation de sa maison, changer de chaudière, installer un système de ventilation plus efficace... Avec MaPrimeRénov les propriétaires occupants peuvent réaliser des travaux énergétiques à moindre coût.

MaPrimeRénov est une nouvelle aide financière de l'État mise en place début 2020. Elle cible les ménages les plus modestes en les aidant à financer des travaux de rénovation énergétique. **Elle concerne les résidences principales dont la construction est achevée depuis 2 ans minimum.** Le montant de cette prime est ajusté en fonction du niveau de ressources et des gains énergétiques permis par les travaux réalisés. Elle est plafonnée à 20 000 € par logement, sur une période de 5 ans.

Comment ça marche ?

Vous pouvez dès maintenant **vérifier si vous êtes éligible** en fonction de votre situation et ensuite faire la demande en ligne sur maprimerenov.gouv.fr en ayant préalablement :

- rassemblé les documents nécessaires (situation fiscale, devis de l'artisan Reconnu garant de l'environnement - RGE)
- créé votre compte sur le site internet www.maprimerenov.gouv.fr

Vous obtiendrez quelques jours après un courriel de confirmation d'attribution de l'aide précisant le montant auquel vous avez droit.

Vous pourrez alors commencer les travaux, cette aide vous étant versée ensuite en une fois par l'Anah sous 4 mois maximum. ■

Plus d'infos

www.maprimerenov.gouv.fr



Aides au logement ce qui change cette année

À partir du 1^{er} avril 2020, les aides personnalisées au logement (APL), allocations de logement familiale (ALF) ou encore allocations de logement sociale (ALS) **seront calculées sur la base des ressources des 12 derniers mois** et non plus sur les revenus perçus deux ans plus tôt.

L'aide au logement d'avril, mai et juin sera donc calculée à partir des revenus touchés de mars 2019 à février 2020. Les informations sur les ressources des ménages seront actualisées automatiquement tous les trimestres de façon à **recalculer tous les 3 mois** les droits des allocataires.

SMICTOM

Réduisez vos déchets grâce au compostage !

Comme chaque année et dans le cadre de sa politique de réduction des déchets, le **SMICTOM Sud-Est 35** a démarré sa session printanière de distribution de composteurs.

Pour réduire ses déchets et fabriquer son engrais, le SMICTOM Sud-Est 35 propose aux habitants du territoire d'acquérir un composteur à un tarif préférentiel.

Distribution de composteur

Les personnes intéressées doivent **réserver** leur composteur sur le site du SMICTOM **avant le 17 avril**. Elles recevront un courrier, une semaine avant la date de distribution, qui précisera le lieu exact et les modalités de la remise. La distribution est prévue le samedi 16 mai à Janzé. À cette occasion, **les utilisateurs pourront être formés au compostage par un professionnel**.

Pourquoi composter ?

Environ 30 % de nos poubelles sont composées de déchets qui se décomposent naturellement (déchets organiques) : épluchures de fruits et légumes, restes de repas, marc de café, déchets verts du jardin, cartonnets... Mélangés dans un composteur ou à même le sol, les déchets organiques vont se transformer en engrais naturellement riche, en seulement quelques mois. Tout déchet végétal peut être placé dans le composteur.

Le compostage, c'est donc « gagnant-gagnant ». Dans le jardin, vos plantations bénéficieront des bienfaits du compost et le poids de vos poubelles diminue d'un tiers ! ■

En pratique

Distribution à Janzé le samedi 16 mai.
Réservation sur le site du SMICTOM avant le 17 avril.

Renseignements

SMICTOM Sud-Est 35
au 02 99 74 44 47.



PENSEZ-Y !

Des gestes utiles pour valoriser vos déchets verts !

Comment éviter de déposer mes tailles de haies en déchèterie ?

En broyant ses déchets verts, on en réduit le volume et on les transforme en un produit sain à utiliser dans le jardin comme paillage par exemple. Les petites branches peuvent être broyées à la tondeuse. Pour les plus grosses, des broyeur à végétaux sont en location dans les magasins de jardinage et de motoculture.

Pour aider les usagers, le SMICTOM propose aux habitants un bon de réduction pour la location d'un broyeur chez les loueurs partenaires, dans la limite de deux demi-journées par foyer et par an.

Loueur partenaire à Janzé :

Janzé Motoculture-Motocycles

Comment valoriser mes tontes de pelouse ?

Les tontes de pelouse séchées, comme le broyat, peuvent être utilisées en paillage. Il suffit de les étaler sur les terres nues de son jardin : massifs, pieds de haies, arbustes, potager...

Très avantageuse, cette « couverture » protège du froid et de la chaleur, réduit l'évaporation d'eau, ralentit la pousse des herbes indésirables, favorise la vie biologique, protège et améliore la structure du sol.

Plus d'infos

www.smictom-sudest35.fr
02 99 47 68 43



ESPACE COWORKING

La Canopée favorise l'entrepreneuriat

L'espace de coworking communautaire a pour ambition de favoriser l'émergence de projets d'entreprises. La Canopée propose de nouvelles manières de travailler en associant notamment espaces collaboratifs et privatifs. Rencontre avec trois entrepreneurs récemment installés.

Un environnement professionnel de proximité

Nadine Herbelin accompagne des porteurs de projets en milieu rural et les aide dans la mise en place de leur stratégie. Elle a créé son entreprise en 2018. «*La première année, j'ai travaillé à la maison mais j'ai ressenti le besoin de sortir de cet isolement. L'opportunité s'est alors présentée de louer un bureau privatif à La Canopée*». **Évoluer dans un environnement plus professionnel et le distinguer de la sphère privée**, c'est aussi ce que recherchaient Nicolas Bouvier, maître d'œuvre spécialisé dans les métiers de bouche et Jean-Baptiste Marçais, fondateur de Breizhbiz (services aux entreprises). «*Nous sommes amenés à recevoir des clients ou des partenaires. Avoir un bureau ici nous permet de les accueillir dans de meilleures conditions*».

Créer du réseau

Les échanges au sein de La Canopée sont favorisés par l'aménagement



Nadine Herbelin occupe un des bureaux de travail individuels au 1^{er} étage.

du lieu et par la présence d'usagers aux profils multiples : personnes en recherche d'emploi, salariés en reconversion, indépendants, télétravailleurs, chefs d'entreprises. «**Le lieu est idéal pour créer ou développer des réseaux.** C'est intéressant de pouvoir échanger sur nos méthodes de travail ou sur nos expériences. » souligne Nadine Herbelin. La mixité des activités crée une émulation collective.

Des formules sur mesure

La Canopée dispose d'espaces de travail en open space mais propose également six bureaux privatifs entièrement équipés. Ils sont accessibles 7/7j, 24/24h et peuvent se louer sous différentes formules (journée, semaine ou mois). «**Ce bureau me permet**

plus de liberté et de souplesse dans mon organisation. Ma porte est souvent ouverte mais je peux la fermer si j'ai besoin de confidentialité. » constate Nicolas Bouvier.

Un projet de territoire

Ce tiers-lieux, innovant aux portes de Rennes, a pour vocation de **contribuer à l'attractivité de la Roche aux Fées**. «*Participer à ce projet de territoire avec un ancrage local est stimulant !* » conclut Jean-Baptiste Marçais. ■

Infos pratiques

La Canopée - Maud Bataille
www.lacanopee.bzh
06 67 35 66 00
lacanopee@ccprf.fr

VOS COMMERCES

Les Petits Potins deviennent CIAO Pizzeria



Mi-janvier, le restaurant

Les petits potins a laissé place à CIAO, restaurant et pizzeria. Aux fourneaux et en salle, Ludovic et Marie sont toujours à la barre.

Après sept années de restauration traditionnelle, les propriétaires ont souhaité écrire un nouveau chapitre. «*Le lieu est le même mais le concept est différent.* » explique Marie. Le midi, CIAO propose toujours une formule déjeuner avec un menu au choix et/ou une pizza. **Le soir, pizzas et pâtes sont à l'honneur.**

«*Je me suis formé avec un « expert » de la pizza !* » précise Ludovic. **CIAO met l'accent sur la qualité des produits.**

«*Pour la pâte j'utilise un mélange de farine italienne et de blé ancien bio.* » En ce qui concerne les garnitures, le chef s'approvisionne au maximum en produits bios, locaux et de saison. Sur place ou à emporter, les pizzas font toujours recette ! ■

CIAO restaurant/pizzeria

4 rue du Chanoine Rossignol / 02 99 44 64 28
Ouvert le :

- mardi, mercredi, jeudi, vendredi midi et soir
- samedi uniquement le soir.

Roche aux Fées Communauté : un territoire engagé dans la transition énergétique

OBJECTIF TERRITOIRE À ÉNERGIE POSITIVE

Le climat se modifie, sous l'influence des émissions de gaz à effet de serre liées aux activités humaines. En 150 ans, la combustion d'énergie fossile (pétrole, charbon et gaz naturel) a largement contribué à cette évolution. Roche aux Fées Communauté s'engage, par une politique volontariste, à porter **une démarche de réduction de ces émissions au travers d'un plan d'actions en faveur de la transition énergétique et de la préservation de la qualité de l'air** : le Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET). La communauté de communes a ainsi défini son « Objectif Territoire à Energie Positive (TEPOS) ».

Objectif TEPOS, c'est quoi ?

Il s'agit de mettre en place une stratégie et des actions autour des économies d'énergie, de la qualité de l'air, des énergies renouvelables et de l'adaptation au changement climatique.



Animation en forêt pour l'école du Theil-de-Bretagne dans le cadre du programme d'éducation à l'environnement.

En résumé, d'ici à 2050, **l'objectif TEPOS vise à réduire les besoins d'énergie au maximum**, par la sobriété (moins de gaspillage, plus de déplacements à vélo...) et l'efficacité énergétique (rénovation, matériels performants...), et de les couvrir par les énergies renouvelables locales (bois, solaire, biogaz, éolien...).

Roche aux Fées Communauté souhaite que cet Objectif TEPOS soit fédérateur, qu'il mobilise tous

les acteurs du territoire, habitants, associations, industriels, agriculteurs, artisans, commerçants, jeunes et moins jeunes. Tout le monde est concerné !

Avec l'adoption de ce Plan Climat Energie, Roche aux Fées Communauté devient, en quelque sorte, « animatrice et coordinatrice de la transition énergétique » sur son territoire. Une ambition, reconnue et saluée au-delà de ses frontières et qu'elle revendique avec fierté. ■

La communauté de communes, c'est quoi ?

Les prochaines élections des 15 et 22 mars vont permettre de renouveler les conseils municipaux et communautaires, L'Association Des Communautés de France (ADCF) informe sur le rôle de l'intercommunalité dans la gestion publique locale et les modalités d'élections des conseillers communautaires.

Depuis 2014, l'élection au suffrage direct désigne aussi, dans les communes de plus de 1 000 habitants, les élus au sein des conseils communautaires. Un conseil communautaire se réunit à l'image du conseil municipal pour prendre des décisions. Des commissions spécialisées sont également instituées pour préparer les projets de décision.

Ces dernières années, la communauté de communes a connu une importante extension de ses champs d'intervention. Au-delà du développement économique et de l'aménagement de l'espace, compétences obligatoires, ce sont les domaines de l'environnement, du logement, des services à la population (petite-enfance, jeunesse, culture, transport, sport), du numérique et du tourisme qui sont portés par la communauté de communes.

Pour en savoir plus

<https://www.adcf.org/qu-est-ce-que-intercommunalite>

Compte-rendu du conseil municipal du 22 janvier

→ Finances

Le conseil municipal a adopté les budgets primitifs 2020 (budgets communal, assainissement et lotissements). Il a également décidé de ne pas augmenter les taux des taxes communales.

Budget principal plus d'infos cf. p. 10-11 du Janzé mag.

Concernant les budgets annexes :

• Assainissement collectif

Le fonctionnement est sensiblement stable par rapport à 2019 soit un budget de 661 000 € dont 314 000 € pour financer l'investissement.

En investissement, il est prévu des travaux sur un poste de refoulement, sur le réseau et une étude d'actualisation du schéma directeur, pour un montant total de 250 000 €.

• La Lande au Brun (61 lots)

Cette opération touche à sa fin. Toutes les parcelles sont vendues. Un reversement de 700 000 € est prévu au budget principal.

• Les Forges 3 (19 lots)

Les lots sont en cours de commercialisation.

→ Pass Culture pour les jeunes de 18 ans

Le conseil municipal a autorisé la ville de Janzé à participer à l'expérimenta-

tion Pass Culture proposé par le Ministère de la Culture. Le Pass Culture dote d'un montant de 500 € tout jeune âgé de 18 ans afin qu'il puisse effectuer des dépenses culturelles. Le Pass Culture fonctionne avec une application et un système de géolocalisation qui permet aux jeunes de choisir et réserver une grande diversité de biens et de propositions culturels. Les spectacles de la Saison Culturelle au Gentieg seront donc enregistrés sur cette application avec la volonté de faire un pas en faveur de la démocratisation de l'accès à la culture.

→ SMICTOM

Le conseil municipal a approuvé la convention avec le SMICTOM relative à la mise en place de conteneurs d'apport volontaire pour la collecte des déchets ménagers. Le SMICTOM a choisi de développer les collectes par apport volontaire afin de répondre aux recommandations de la Caisse Nationale d'Assurance Maladie en matière d'amélioration des conditions de travail des agents de collecte et d'optimiser les coûts de collecte liés au transport des déchets dans une démarche de développement durable.

Le SMICTOM propose essentiellement des conteneurs semi enterrés. Cependant, à la demande des communes, il peut mettre en place des conteneurs enterrés. Dans ce cas, la différence de coûts entre les deux types de contenants est à la charge de la commune soit un montant de 20 302,80 € HT pour 12 conteneurs enterrés.

→ Roche aux Fées Communauté

Le conseil municipal a accepté de renouveler la convention de mise à disposition de services entre la Communauté de communes et la commune de Janzé pour l'entretien et le relevage du poste des eaux usées rue de la Butte à Madame à Janzé.

→ Service Enfance Jeunesse Scolaire

Le conseil municipal a décidé de recourir à un contrat d'apprentissage pour recruter une personne au sein du Service Enfance Jeunesse Scolaire pour une durée d'un an. Cette année d'apprentissage sera sanctionnée par le diplôme BPJEPS Loisirs pour tous.

Prochains conseils municipaux

En raison des prochaines élections municipales qui auront lieu les dimanches 15 et 22 mars, les dates des prochains conseils municipaux ne sont pas encore fixées. Vous pourrez les retrouver prochainement sur notre site internet.

Maison France Services un nouveau service à la population

La ville de Janzé a obtenu le label « France Services ». Ce nouveau service à la population vise à faciliter les démarches administratives de la population locale.

Sur place, Maëva Thirel et Jérôme Gourvennec, deux animateurs formés et disponibles seront à l'écoute des usagers et les accompagneront dans leurs démarches de la vie quotidienne (déclaration de revenus, demande de carte grise, pré-demande en ligne pour les pièces d'identité...). Le cas échéant, ils les orienteront vers les partenaires compétents (CDAS, CCAS, PAE...). « Le choix a été fait d'installer la Maison France Services aux Halles car c'est un lieu de permanences bien identifié par la population. »

explique Catherine Le Dû, directrice du pôle population.

Un espace numérique permet d'effectuer des démarches en ligne. « Les animateurs ont également un rôle de médiateur numérique. Ils sont là pour aider les personnes qui seraient moins à l'aise avec ces outils. Cela répond à un réel besoin suscité par la dématérialisation des démarches. »

Le service est ouvert au public 24h/ semaine. En fonction des besoins, il pourra évoluer et s'adapter. L'Etat subventionne la Maison France Services à hauteur de 30 000€ par an. ■

Infos pratiques

Maison France Services - Les Halles
Lundi et mardi 9h-12h / 14h-16h
Mercredi 9h-12h / 14h-17h
Jeudi 9h-12h / Vendredi 9h-14h

Renseignements

02 99 47 09 59
maison.franceservices@janze.fr



La situation financière de la ville de Janzé reste saine avec un budget de transition en cette fin de mandat. Toutefois, les collectivités territoriales sont confrontées à des inquiétudes quant à la pérennisation de leurs ressources en lien avec la réforme de la taxe d'habitation.

Pour 2020, les investissements sont en grande partie dédiés à la réalisation du Pôle Enfance Jeunesse. Cet équipement majeur pour la ville de Janzé devrait être livré en fin d'année.

Budget 2020

Quels sont les investissements prévus ?



Acquise en 2019, l'ancienne briqueterie située rue de Bel Air va se doter d'une nouvelle toiture et le parc sera aménagé pour accueillir le public.

BUDGET 2020

Dépenses, recettes,

quels sont les principaux changements ?

COMPRENDRE

La réforme de la taxe d'habitation

La loi de finances 2020 votée par le Parlement fin 2019 a acté la suppression de la taxe d'habitation sur la résidence principale. S'ils'agit bien d'un allègement d'impôt pour le contribuable, pour les collectivités, la mise en place des dispositifs de compensation, à partir de 2021, engendre quelques inquiétudes. Explications.

Impact sur les contribuables

- Si vous avez bénéficié d'un dégrèvement en 2019 : vous serez exonérés totalement en 2020 (hormis, le cas échéant, paiement de la redevance audiovisuelle).
- Si vous avez payé en totalité votre taxe en 2019 : l'évolution est gelée à + 0,9 % en 2020 puis progressivement baisse et suppression de la taxe d'habitation (dégrèvement de 30 % en 2021, de 65 % en 2022 et une exonération totale en 2023).

Impact sur les collectivités



À partir de 2021, il est prévu de compenser à l'euro près la perte de ressources liée à la taxe d'habitation. Toutefois ces mécanismes de compensation interrogent sur l'évolution dans le temps de ces nouvelles ressources, et par conséquent sur les marges de manœuvre des collectivités territoriales.

- Pour les communes : transfert du foncier bâti perçu par le Département vers la commune.
- Pour les intercommunalités et les départements : transfert d'une fraction de la TVA (perçue par l'Etat).

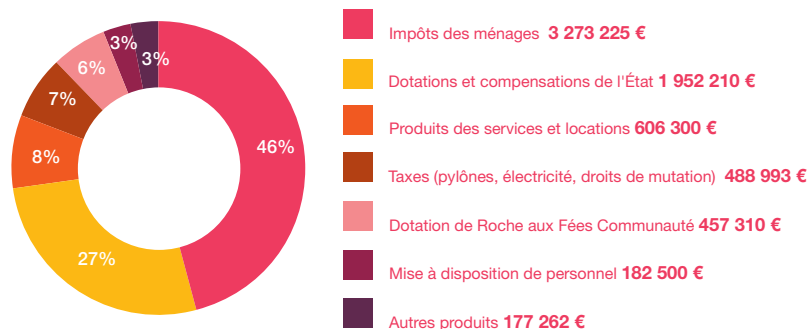
Un budget de fonctionnement stable de 7 137 800 €

Le fonctionnement retrace les dépenses et les recettes nécessaires à la gestion courante des services de la commune. Ce caractère courant des opérations s'oppose aux opérations extraordinaires de la section d'investissement.

1/ Les recettes

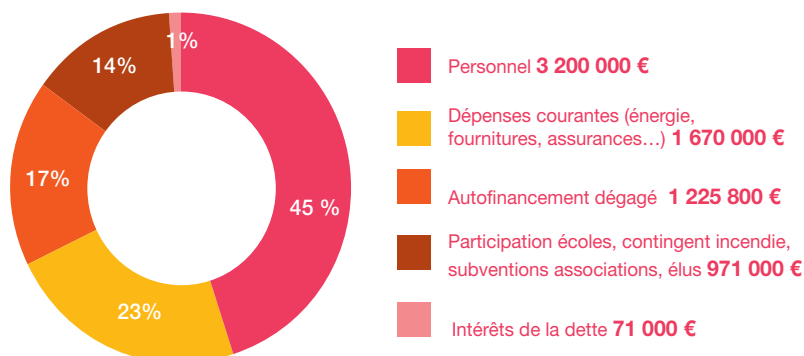
Taux d'imposition stables

Le conseil municipal a décidé de ne pas augmenter les taux d'imposition 2019 (taxe d'habitation 13,85 %, taxe sur le foncier bâti 19,09 %, taxe sur le foncier non bâti 38,64 %).



2/ Les dépenses

La ville va verser une subvention de 40 000 € au CCAS qui réalise un investissement conséquent en finançant l'aménagement du bâtiment des Restos du Cœur.



Zoom sur les principaux investissements prévus

En 2020, près de 5 millions d'euros d'investissements sont prévus. Le Pôle Enfance Jeunesse constitue le principal investissement à hauteur de 3 200 000 €. Pour financer ces projets, la Ville va recourir à un emprunt de 1 100 000 €.

1 ENFANCE, JEUNESSE & VIE SCOLAIRE

- **Réalisation du Pôle Enfance Jeunesse Scolaire : 3 153 000 € au budget 2020**

Coût total de l'équipement : 4 150 000 € subventionné à hauteur de 1 332 500 €.

Calendrier : fin des travaux prévus fin d'année 2020.

- **Etude de faisabilité au restaurant scolaire : 40 000 €**

La ville réalise actuellement une étude de faisabilité concernant le restaurant scolaire. La réflexion porte sur la restructuration en self et sur l'amélioration de l'acoustique.



2 PATRIMOINE - BÂTIMENTS - ÉQUIPEMENTS

- **Entretien des bâtiments communaux : 251 000 €**

Tous les ans, la ville réalise des travaux dans les bâtiments qu'elle possède (changement de VMC dans les écoles, entretien des équipements sportifs par exemple...).

- **Eglise - accessibilité et mise en sécurité : 140 000 €**

Des travaux d'accessibilité sont à prévoir ainsi que la sécurisation pour l'accès aux combles. Une subvention de l'Etat de 60 000 € est sollicitée.

- **Salle de sports n°1 - mise en accessibilité et réfection du sol : 160 000 €**

Un travail de concertation avec les associations sera mené pour évaluer les besoins (type de sol par exemple).

- **Briqueterie : 60 000 €**

En 2019, la ville de Janzé a acquis ce bâtiment qui fait partie du patrimoine janzéen. En 2020, la collectivité souhaite procéder à la réfection de la toiture et à l'aménagement du parc.

- **Cimetière : 65 000 €**

La ville de Janzé va procéder à la mise en accessibilité du cimetière comprenant des aménagements paysagers ainsi qu'à l'installation d'un ossuaire et de cavurnes. En parallèle, le service s'est doté d'un nouveau logiciel pour optimiser la gestion du cimetière.

3 ESPACES PUBLICS

- **Matériel - informatique - véhicules : 331 000 €**

La ville de Janzé doit notamment renouveler une tondeuse pour le service espaces verts et une balayeuse pour maintenir la propreté de la voirie urbaine.

- **Voirie urbaine et rurale - Effacement de réseaux : 382 000 €**

Chaque année, la ville établit un programme pour l'entretien récurrent de son réseau routier.

Cette année, l'effacement de réseaux est prévu au carrefour de la rue Jean-Marie Lacire et de la rue Pierre et Marie Curie.

- **Aménagements extérieurs : 125 000 €**

La ville envisage l'installation de conteneurs enterrés pour les collectes de déchets en lien avec le SMICTOM. Sont également prévus de l'achat de mobilier urbain et des aménagements paysagers.

- **Eclairage public : 91 000 €**

Suite à un audit réalisé en 2018 sur le réseau d'éclairage public, un programme de travaux a été défini. L'année 2020 sera consacrée à la mise en sécurité du réseau.

Par ailleurs, la ville de Janzé souhaite recruter un électricien formé à l'éclairage public pour faire face au départ à la retraite de l'un de ses agents.

- **Étude pour la Zone d'Aménagement Concerté multi-sites : 95 000 €**

La ville de Janzé est accompagnée de la société SemBreizh pour réfléchir à l'avenir de son aménagement urbain principalement pour les sites de l'Yve, la Couyère et l'îlot Gambetta.

Coût total de l'étude : 140 000 € subventionnée à hauteur de 65 000 € (Région 50 000 € / Etablissement Public foncier de Bretagne 10 000 € / Roche aux Fées Communauté 5 000 €).

- **Etude - aménagement boulevard Plazanet : 30 000 €**

La ville va engager une étude pour l'aménagement et l'effacement des réseaux sur cet axe après l'achèvement du Pôle Enfance Jeunesse.



BIBLIOTHÈQUE

Egalité filles-garçons : parlons-en !

Au mois de mars les bibliothécaires proposent des temps d'animation autour du sexisme et des stéréotypes liés aux genres, notamment dans la littérature jeunesse. Des rendez-vous sont destinés plus particulièrement aux élèves de CM2 afin de les sensibiliser aux questions d'égalité.

Les stéréotypes sexistes sont très présents dans les livres pour enfants, comme dans d'autres productions qui leur sont destinées (jouets, dessins animés, etc.). « Dans notre pratique d'accueil de classes, nous constatons que **les stéréotypes liés aux genres ont la vie dure**. On entend souvent "c'est un livre bleu, c'est pour les garçons" ou "ça, c'est une histoire de fille" » explique Stéphanie Prud'homme, bibliothécaire. « Ce sont des mécanismes complexes dont nous-mêmes, bibliothécaires, enseignants ou parents, n'avons parfois peu ou pas conscience ». Partant de ce constat, l'équipe de la bibliothèque a souhaité proposer un temps fort sur le sujet à l'ensemble des usagers.

TOUS LES LIVRES SONT POUR TOUT LE MONDE



Des ateliers de sensibilisation

Afin de sensibiliser les enfants aux questions liées à l'égalité entre filles et garçons, six classes de CM2 des écoles du Chat Perché et du Sacré Cœur rencontreront Rozenn Moro, animatrice et formatrice égalité femmes-hommes. « L'intervenante propose un **atelier ludique afin d'inviter les enfants à s'interroger sur les rôles et les comportements des héros et héroïnes dans les albums illustrés**. » Des sélections documentaires et des bibliographies sont disponibles sur le sujet pendant tout le mois de mars pour sensibiliser aussi les parents ! ■

Agenda des animations pour enfants

Bébés lecteurs,
séance de lecture pour les 0 à 3 ans

- samedi 7 mars à 10h30
- samedi 11 avril à 10h30
- vendredi 20 mars à 9h30 et 10h30, BB lecteurs en musique

La tête dans les histoires,
séance de lecture pour les 3 à 6 ans

- samedi 4 avril à 11h30

Renseignements et inscriptions

Bibliothèque de Janzé
02 99 47 30 53
ou bibliotheque@janze.fr
Gratuit sur inscription.

SAISON CULTURELLE

La Grande Sophie en concert

La Grande Sophie est une des artistes féminines majeures de la scène française. Elle sera sur la scène du Gentieg le 28 mars avec un nouvel album qui mêle sons acoustiques et synthétiques. Un concert à ne pas manquer !

Si La Grande Sophie a choisi d'intituler ainsi son huitième album studio « Cet instant », c'est parce qu'il s'enracine dans le présent et que les sons d'aujourd'hui l'irriguent de bout en bout. Depuis ses débuts, la chanteuse n'a jamais cessé de se renouveler. Pour rester dans le présent et devenir l'une des figures majeures d'une pop contemporaine et raffinée. Autoportrait plus assumé que dans le

passé, *Cet instant* évoque les rides qui apparaissent, les liens qui se délitent, mais aussi les relations qui résistent au temps.

Louise Thiolon en 1^{ère} partie

Louise Thiolon est une auteure-compositrice-interprète au timbre cristallin. Multi-instrumentiste, elle accompagne également La Grande Sophie sur scène au piano, et joue aussi des percussions et de la guitare.

Infos pratiques

- La Grande Sophie, **samedi 28 mars** à 20h30 au Gentieg. Buvette sur place.
- **Tarifs** : plein 21 € / réduit 16 € / jeune (moins de 18 ans) 10,50 €.
- **Réservations** www.janze.fr ou en mairie du lundi au vendredi aux heures habituelles d'ouverture.



Le Centre Hospitalier agit pour la santé de tous



Les maladies rénales, le diabète et moi ?

Le Centre Hospitalier de la Roche aux Fées organise, en partenariat avec l'Association France Reins, **une journée de dépistage sur les maladies rénales**. Cette opération ouverte à tous se déroulera **le mardi 31 mars**, de 9h30 à 17h30, à la Maison médicale de garde du Centre Hospitalier. Les Associations des Insuffisants Rénaux Chroniques et des Diabétiques d'Ille et Vilaine s'unissent dans une démarche préventive pour agir avec le Centre Hospitalier de la Roche aux Fées et AUB Santé. **Tension artérielle, glycémie capillaire, test urinaire seront effectués par des professionnels de la santé** et des bénévoles actifs des associations concernées. Cette approche multi-associative a pour but de **créer une prise de conscience dans l'opinion publique sur une réalité : les maladies rénales et le diabète sont des pathologies silencieuses !** Ces maladies touchent de plus en plus l'ensemble de la population, et pas seulement les plus de 50 ans. Notez bien la date du 31 mars et venez effectuer ces tests simples et gratuits.

Le centre bucco-dentaire étend ses consultations

En 2015, le centre bucco-dentaire du Centre Hospitalier a été créé pour les résidents des EHPAD du secteur et les

établissements accueillants des personnes en situation de handicap. A ce jour, 23 établissements médico-sociaux ont signé une convention pour bénéficier de soins dentaires dispensés par 2 dentistes présentes 4 jours par semaine.

Depuis le mois d'octobre 2019, **le centre bucco-dentaire a ouvert ses consultations aux personnes en situation de handicap vivant à domicile**, dans le cadre de la mise en place d'une plateforme départementale d'accès aux soins pour les personnes en situation de handicap HandiAccès 35. Pour prendre rendez-vous, **il faut contacter directement HandiAccès 35 au 02 99 29 53 07**. En dehors des consultations dentaires au Centre Hospitalier de Janzé, HandiAccès 35 propose aussi un accès à d'autres spécialités comme la gynécologie, la neurologie, l'ophtalmologie.

Maison de la vision

Pour les personnes de 6 à 49 ans, des consultations ophtalmologiques sont possibles grâce au service de télémedecine qui a vu le jour en janvier dernier. Pour réaliser des bilans visuels pour le renouvellement de vos lunettes, plus besoin d'aller à Rennes ou d'attendre plus de 6 mois pour obtenir un rendez-vous ! La prise de rendez-vous s'effectue en ligne sur le site www.ophtalmo-chateaubriant.fr.

Plus d'infos Janzé mag n° 43.

Seniors en vacances, bien plus qu'un séjour !

Cette année, le séjour Seniors en Vacances se déroulera du 21 au 25 septembre dans le Morbihan. Les inscriptions sont d'ores et déjà ouvertes.

Le dispositif Seniors en vacances a pour vocation de rompre l'isolement des personnes âgées et de créer du lien social. Comment ? En leur faisant profiter de séjours de qualité, promesse d'évasion, de détente dans une ambiance conviviale et chaleureuse ! C'est pourquoi, depuis 2008, les CCAS de Brie, Janzé, Essé, Retiers, Le Theil de Bretagne et Amanlis organisent chaque année **un séjour de villégiature pour les personnes de plus de 60 ans et / ou en situation de handicap de plus de 55 ans**. « Le programme Seniors en vacances offre l'opportunité aux seniors de bénéficier de vacances, pensées pour eux, à tarif préférentiel. D'ailleurs, il est possible de bénéficier d'une aide de l'ANCV (Agence Nationale des Chèques Vacances) partenaire de l'opération. L'ANCV finance la moitié du voyage pour les personnes dont l'impôt sur le revenu net avant corrections est inférieur ou égal à 61 €. Le coût restant à la charge des participants est alors estimé à 209,40 €. Sans l'aide ANCV, le coût du séjour est de 344,40 €. » explique Dany Jannot, directrice du CCAS de Janzé.

Au programme

Cette année, tous les CCAS partenaires ont retenu la destination de Guidel-Plages. **Au cours d'excursions, les participants iront à la découverte des trésors du Morbihan et du Finistère : la pointe du Raz, la cité de tisserands de Locronan, Saint Guénolé et son phare, les céramiques de Kerbigot comptent parmi les découvertes inscrites au programme.** Hébergés en pension complète, les seniors pourront également profiter de nombreuses animations en soirée. ■

Renseignements et inscriptions

CCAS (situé aux Halles)
au 02 30 30 01 13 ou ccas@janzé.fr
Inscriptions dès que possible et avant le 15 avril.

Focus

Inscription scolaire dans les écoles publiques

Pour la rentrée de septembre 2020, seront accueillis en petite section les enfants nés en 2017. Les enfants de début d'année 2018 (janvier à avril) seront pré-inscrits et leur inscription sera validée par la directrice en juin, dans la limite des places disponibles. À noter que les **portes ouvertes** à l'école maternelle publique La Marelle auront lieu le **samedi 28 mars de 10h à 12h**.

Pour les enfants domiciliés à Janzé

Prendre rendez-vous auprès du Service Enfance Jeunesse Scolaire à l'Espace Brûlon avec Sandrine Janvier au 02 99 47 51 95 pour l'inscription.

Apporter le livret de famille, un justificatif de domicile datant de moins de trois mois et le carnet de santé de l'enfant.

Après l'inscription au Service Enfance Jeunesse Scolaire, les parents prennent contact avec l'école pour une inscription définitive. Il sera alors demandé les documents suivants : attestation délivrée par le Service Enfance Jeunesse Scolaire, livret de famille, carnet de santé, certificat de radiation de l'ancienne école le cas échéant.

Pour les enfants non domiciliés à Janzé

Dérogation scolaire : contacter Valérie Loisel en mairie au 02 99 47 51 96 afin de connaître les démarches à effectuer.

Renseignements

Directrice de l'école maternelle La Marelle
M^{me} Le Roux au 02 99 47 08 34

Directrice de l'école primaire Le Chat Perché
M^{me} Saliou au 02 99 47 01 02

CITOYENNETÉ

Jeux vidéo et prévention Sulian, un janzéen engagé

Sulian Heurtault, jeune janzéen de 18 ans, est en service civique au sein de l'association Unis-Cité de Rennes. Dans le cadre de son volontariat et en partenariat avec le Service Enfance Jeunesse Scolaire, il souhaiterait organiser un événement ludique et préventif autour des jeux vidéo.



Depuis le mois d'octobre, Sulian Heurtault construit un **projet de sensibilisation et de prévention autour des jeux vidéo**. « Je suis passionné par les jeux vidéo depuis plusieurs années, mais je suis vite devenu accro ! avoue Sulian. Aujourd'hui je gère mieux ma pratique et j'aimerais transmettre mon expérience aux autres. » Le jeune homme souhaite **alerter sur les dangers d'un usage excessif mais aussi sur les aspects positifs des jeux vidéo**. « Je voudrais m'adresser aux jeunes mais aussi aux parents en associant par exemple des professionnels de la santé. »

Révéler le potentiel d'agir

Grâce au programme « Rêve et réalise », Sulian Heurtault bénéficie

d'un accompagnement personnalisé par l'association Unis-Cité. À Janzé, il est également épaulé par Sophie Jezequel, responsable du Service Enfance Jeunesse Scolaire : « Sulian est présent deux jours par semaine en complément des temps d'accompagnement sur Rennes. L'objectif est d'être au plus proche des partenaires du territoire pour construire son projet. »

Avec son service civique, Sulian gagne en autonomie et profite d'une expérience qu'il pourra valoriser dans les années à venir.

« Je souhaite intégrer une école spécialisée dans l'E-sport et l'événementiel. C'est un domaine qui me plaît beaucoup et qui pourrait devenir mon métier ! » conclut le jeune homme avec enthousiasme.

A savoir

Unis-Cité s'adresse à tous les jeunes de 16 à 25 ans, de tous milieux sociaux, de toutes origines culturelles et de tous niveaux de formation. L'association propose des programmes de services civiques dans des domaines variés tels que le numérique, la solidarité, la santé ou encore la transition écologique.

Plus d'infos
www.uniscite.fr



ESPACE JEUNES

Les jeunes rêvent de Paris !

« Et si on allait à Paris ? » Douze jeunes fréquentant l'Espace Jeunes relèvent le défi d'organiser un séjour de 3 jours dans la ville Lumière tels qu'ils en rêvent.

Un projet conçu de A à Z par les jeunes

Depuis son arrivée à la direction de l'Espace Jeunes, Pauline Gaillard se montre à l'écoute des jeunes. Lors d'une soirée organisée mi novembre, chaque jeune a pu exprimer ses envies ou exposer ses idées de projets. Se rendre à Paris, voir la Tour Eiffel est très vite devenu un objet de désir. Et pourquoi pas ?

« En accord avec les élus, l'Espace Jeunes a constitué un groupe de 12 jeunes désireux de partir visiter la capitale. Charge à eux d'organiser ce séjour de 3 jours prévu début juillet. » **Trouver un lieu d'hébergement, un mode de transport, prévoir les modalités de repas sans oublier de financer le séjour...** les jeunes doivent construire leur projet de A à Z. Le petit groupe se réunit réguliè-



ment pour se pencher très concrètement sur toutes ces questions. « Mon rôle à moi c'est de les accompagner, de les mettre en relation avec les bonnes personnes, de leur rappeler les contraintes si nécessaire. Faire un retroplanning, trouver des solutions de financement, cela reste de leur ressort. » souligne Pauline Gaillard.

Une expérience enrichissante

Au-delà de l'activité loisir, pour ces adolescents, participer à ce projet c'est aussi **acquérir des savoirs**. Demander un devis, ap-

peler un prestataire... sont autant d'acquis qu'ils pourront réinjecter dans leurs parcours, dans leurs futurs stages par exemple. « Il est également très important de **travailler autour de la notion du vivre ensemble. C'est un projet qui doit faire sens collective-ment**. Il faut se répartir les tâches, se mettre d'accord... le tout dans la bonne humeur ! » précise Pauline Gaillard. Il est de coutume de dire que les voyages forgent la jeunesse... L'Espace Jeunes de Janzé a fait sienne cette maxime.

Le Conseil Municipal des Jeunes en visite à la maison de retraite



Les traditions ont parfois une saveur toute particulière ! Chaque année, les jeunes élus du Conseil Municipal des Jeunes organisent une animation « partage de la galette des rois » à la maison de retraite.

Le mercredi 29 janvier dernier, les enfants accueillis aux P'tites Canailles ont rejoint leurs camarades du CMJ à la maison de retraite tirer les rois et reines. C'était également l'occasion de partager un moment de convivialité tous ensemble. Des chansons ont été entonnées par les enfants comme leurs aînés ! Chacun est reparti réjoui de cette après-midi intergénérationnelle.

Une comédie musicale fantastique par la troupe Païdeïa

La Troupe Païdeïa, association de comédies musicales basée à La Guerche de Bretagne, investit le Gentieg pour trois représentations exceptionnelles de son nouveau spectacle.

Après le succès de *Reboot*, un nouveau départ, spectacle qui unissait à la fois les enfants et adultes de la troupe pour la première fois depuis 15 ans, Païdeïa revient en 2020 avec une toute nouvelle création originale intitulée *Arkadia*.

Créée en 1994, cette association a présenté pendant plus d'une dizaine d'années des reprises, adaptations et créations de comédies musicales, en reprenant des chansons existantes, aussi bien avec des enfants que des adultes. « L'esprit de groupe est important et chaque bénévole de l'association est là pour ajouter une pierre à l'édifice. Pour créer un spectacle nous avons besoin de chanteurs, danseurs et comédiens pour monter sur scène. Mais nous avons

aussi besoin de personnes pour fabriquer les accessoires, aider en coulisses, à la communication, à la composition des musiques, à la fabrication des costumes, etc... Chacun a un rôle à jouer. » explique Clara Flaux co-présidente de l'association.

L'histoire en deux mots

Arkadia, c'est un univers fantastique et mystérieux allant de Stromae à Britney Spears, en passant par le Livre de la jungle... **Rivalité, amitié et dépassement de soi sont les maîtres mots de cette toute nouvelle création** de La Troupe Païdeïa. Rejoignez les héros de cette comédie musicale pour combattre un étrange être maléfique dans un monde aussi bien « pixelisé » que dangereux... Serez-vous suffisamment courageux pour plonger dans le jeu ? ■

Infos pratiques

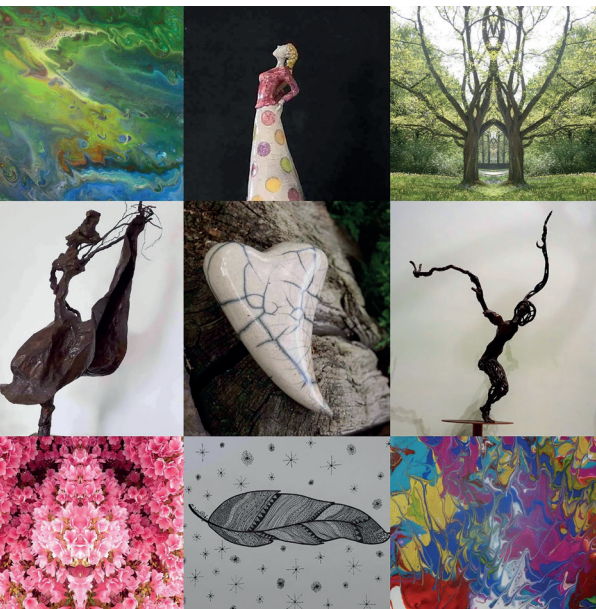
Vendredi 17 avril à 20h et samedi 18 avril à 14h et 20h au Gentieg.
Tarifs en réservation : 13€50 adulte / 8€ moins de 12 ans. // Tarifs sur place : 15€ adulte / 9€50 moins de 12 ans.



Réservations et renseignements
Au SUPER U de La Guerche de Bretagne
et en ligne sur www.latroupepaideia.fr
Pus d'infos : latroupepaideia@live.fr

JANZ'ARTS expose pour une 2^e édition

L'association Etoiles Indigo propose du 15 au 19 avril une exposition d'arts intitulée Janz'Arts, aux Halles.



Pour la seconde année consécutive, l'association Etoiles Indigo organise une exposition gratuite et ouverte à tous aux Halles. Trois artistes seront exposées :

- Ghislaine Chaveton : artiste sculpteure (métal, bois, poterie, raku) reconnue du bassin de la Loire-Authion,
- Natacha Geldron : artiste installée à Janzé photographe en fractographies de la nature, dessinatrice en noir et blanc et contes musicaux,
- Béatrice Berree : artiste installée à La Chapelle des Fougeretz sculpteure en poterie raku et peintre avec de l'acrylique sur toile.

« Toutes trois nous sommes très sensibles au fait d'emmener les arts au-delà des grandes villes et

de pouvoir en faire bénéficier tout un chacun dans différents lieux. » précise Natacha Geldron présidente de l'association.

Autour de l'exposition

Deux ateliers d'arts gratuits seront proposés le samedi 18 avril de 14h à 16h et le dimanche 19 avril de 10h à 12h. Par ailleurs, Dominique Madeleine et Natacha Geldron donneront la première représentation d'un conte musical, « Le conte du dragon blanc », avec sons, images et textes le samedi de 17h à 18h.

Enfin, pour les adhérents de l'association inscrits aux cours Soï'Zen et Crea'Fée, une séance de méditation sera organisée le mercredi soir au milieu des œuvres. ■

Renseignements

Natacha Geldron au 06 81 60 18 41
ou association.ettoiles.indigo@gmail.com

L'association Le Bon Débarras prépare l'ouverture de sa recyclerie

Mi-février, Le Bon Débarras a pris ses quartiers à Essé, au lieu-dit La Rue Hamon, à quelques pas de la zone d'activités de la Chauvelière. Envie de donner un coup de main et de prendre part au projet d'une jeune association investie dans le développement durable ? Réjoignez l'équipe de bénévoles !

Créée en 2018 à Piré-Sur-Seiche, l'association **Le Bon Débarras** va concrétiser au printemps son projet d'ouverture d'une recyclerie sur le territoire de la Roche aux Fées.

Qu'est-ce qu'une recyclerie ?

Une recyclerie récupère des objets issus de dons par les particuliers et entreprises, pour les revendre à prix solidaires. C'est comme une brocante ouverte à l'année, une caverne au trésors pour ceux qui aiment chiner sans se ruiner.

Qu'est-ce qu'on dépose ?

Tout type d'objet, pourvu qu'ils soient propres, en bon état, et qu'ils fonctionnent. « Nous ne faisons pas de réparation. Pour des questions de sécurité et de logistique, nous ne prenons pas le gros électroménager, les pneus, les matelas tâchés et le gros mobilier, la vaisselle ébréchée, les TV cathodiques... Bref, ce qui ne se vend pas ou qui pourraient présenter des risques à l'utilisation. » précise Cendrine Brunswig, présidente de l'association.

Quand ?

A partir du 4 mars, il est possible de venir déposer des objets le mercredi

matin de 10h à 12h et le samedi matin de 10h à 12h, directement sur le site.

« L'ouverture à la vente se fera au printemps, la date n'est pas encore précise. Le temps pour nous de finaliser quelques démarches administratives avant d'ouvrir la boutique. » reconnaît Cendrine Brunswig.

Quelles sont les autres actions de l'association ?

Le Bon Débarras propose également des ateliers et des animations autour du réemploi pour petits et grands.

« Réaliser des emballages cadeaux sans papier cadeau, créer des décors de Noël avec de la récup'... Différents ateliers ont déjà été organisés au cours desquels les enfants ont réalisé de belles créations, dont ils sont fiers. Et surtout pas un objet qui va repartir à la poubelle ! » souligne Cendrine Brunswig.

Comment aider ?

« Nous recherchons des bénévoles motivé.e.s pour nous donner un coup de main pour l'installation, le tri, ou la mise en place du magasin. Il ne faut pas hésiter à nous contacter si vous avez envie de nous rejoindre dans l'aventure ! »

Pour le Bon Débarras, engagé dans l'économie sociale et solidaire, l'humain et le collectif comptent autant que l'envie de préserver l'environnement. ■

Infos pratiques

<https://www.facebook.com/leBonDebarras35>
www.lebondebarras.fr

Renseignements

Le Bon Débarras
Cendrine Brunswig au 07 82 08 18 47
contact@lebondebarras.fr
Adhésion : 10 € / an.



Atelier de fabrication de décorations de Noël en matériaux recyclés pour un effet «waouh» garanti dans le sapin !

Les sportifs 2019 récompensés

À l'occasion des vœux, la Ville de Janzé a félicité les sportifs et sportives janzéennes qui ont particulièrement brillé en 2019.

Parmi les belles performances :

- les 5 vaillants du Cyclo Club qui sont venus à bout de la course Paris-Brest-Paris,
- Jean-Luc Collet de Team Podiocom,

- Samuel Briand, Olivier Robert, Anthony Lodiell, Brice Tortellier et David Kerloch pour le tir,
- Maximilien Larroque et Lucas Benard en badminton,
- l'équipe des moins de 13 garçons de handball qui a remporté le championnat de Bretagne, une première pour le Club !
- 13 jeunes judokas et 3 seniors du Dojo Club Janzéen pour leurs performances en individuel ainsi que les minimes masculins sacrés Champions d'Ille-et-Vilaine,
- + pour le collège Saint Joseph : les

élèves de la section foot ainsi que l'équipe de foot benjamins ont été salués. Tristan Le Goic en judo et Audrenn Fert, Bastien Fert, Augustin Jouzel, Ewen Huchet et Pérégrin Bouget en athlétisme ont également réussi de belles performances !

- pour le collège Jean Monnet : l'équipe de gymnastique artistique a terminé 1^{ère} du championnat de district, 3^e au niveau départemental et 5^e au régional. Chloé Cellier et Noah Droguet ont performé quant à eux en tennis de table.

Félicitations à toutes et tous !

Vos démarches et formalités

Simulateur : avec quels documents voyager en Europe ?

Passeport, carte nationale d'identité, carte nationale d'identité à validité prolongée... Service-public.fr vous propose un simulateur en ligne pour connaître les documents dont vous avez besoin pour voyager. Il s'adresse aux ressortissants français souhaitant voyager en Europe pour un court séjour.

Ce simulateur permet aux Français majeurs de connaître le document d'identité exigé pour un séjour de moins de 3 mois en Europe (passeport, carte d'identité).

Il tient compte des pays acceptant la carte d'identité à validité prolongée (délivrée à des personnes majeures entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013).

Comment ça fonctionne ?

Ce simulateur comporte 2 onglets :

1. Où allez-vous ? Saisissez votre destination et vous saurez avec quels documents voyager.

2. Quel document est en votre possession ? Saisissez votre document disponible, sa date de fin de validité et vous connaîtrez toutes les destinations possibles y compris celles exigeant des durées de validité spécifiques.

Il vous renseigne également sur :

- la validité prolongée de votre carte d'identité (il vous permet de savoir si votre carte d'identité de plus de 10 ans a été prolongée à 15 ans selon certaines conditions et si elle vous permet d'entrer dans un pays) ;

- les validités extensives exigées par différents pays. Par exemple, pour entrer en Turquie, il faut un passeport ou une CNI valable 5 mois après votre entrée dans le pays.

Rappel

Avant de partir, il est vivement recommandé de vous inscrire sur Ariane, un service du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères pour être alerté en cas de crise lors de votre voyage.

À noter

Pour une installation de plus de 3 mois à l'étranger, d'autres règles s'appliquent (obtention d'un titre de séjour ou d'un visa auprès du consulat ou de l'ambassade du pays concerné).

Demandez vos attestations de diplômes en ligne

Dans le but de répondre à la forte demande d'attestations de diplômes égarées et de simplifier les démarches des usagers, l'Etat a mis à disposition une nouvelle démarche en ligne. Le service diplome.gouv.fr délivre des attestations numériques certifiées.

Qu'est-ce que c'est ?

Ce service en ligne a pour objectif de simplifier les démarches des usagers et permettre aux équipes des rectorats de

consacrer davantage de temps au traitement des demandes les plus complexes.

Diplome.gouv.fr délivre des attestations numériques certifiées de diplômes et permet également à des tiers de vérifier l'authenticité d'un diplôme.

Les attestations disponibles sur la plateforme varient selon les années d'obtention et les académies. La liste complète est consultable dès la page d'accueil. Elle sera progressivement enrichie avec d'autres diplômes décernés par l'enseignement supérieur, l'enseignement

agricole, etc. Des copies et attestations peuvent en attendant être demandées en académies.

Comment ça marche ?

Pour se connecter au service, le diplômé peut se créer un compte ou s'identifier via FranceConnect. Il accède ainsi à son tableau de bord d'attestations de diplômes et a la possibilité de les insérer dans son coffre-fort numérique Digi-poste. Chaque diplôme comprend une clé de contrôle à huit caractères pour être authentifié.

NOTA BENE // Conformément à son règlement intérieur, le conseil municipal a opté pour la non-publication d'expression des groupes municipaux au cours des six mois précédant les élections municipales. Merci de votre compréhension.

Un site pour faciliter vos démarches funéraires



Avec Gescime, la ville s'est dotée d'un nouveau logiciel de gestion du cimetière. Plus simple, plus efficace et plus rapide, il permet notamment de disposer d'un **espace en ligne accessible aux particuliers.**

Plans de localisation, règlement intérieur, informations pratiques sur l'entretien d'une concession, achat et

renouvellement de concessions, formalités liées au décès d'un proche... ce nouvel outil vous propose des **informations détaillées sur toutes les questions liées au funéraire.**

Les agents du service population restent évidemment à l'écoute des familles et les accompagnent dans leurs démarches.

Plus d'infos

Mairie de Janzé
02 99 47 00 54
<https://cimetiere.gescime.com/janze-cimetiere-35152>

Jusqu'au 31 mars

Exposition

Dominique Luce expose ses peintures. Venez découvrir l'art de l'aéroglyphie à la médiathèque de Retiers aux heures habituelles d'ouverture.

Vendredi 6 mars

de 10h à 13h et de 15h à 18h30

Collecte de dons de sang

Organisée par l'Établissement Français du Sang, salle des Halles. Renseignements auprès de Maryline Brulé, présidente de l'association l'Amicale des Donneurs de Sang au **06 81 81 18 21**.

Samedi 7 mars de 10h à 12h

Permanence Vie Libre

À la salle Mercure (Espace Brûlon). L'association aide, écoute et accompagne les personnes en difficulté avec l'alcool et autres addictions ou leur entourage. La permanence, lieu d'écoute et d'information, est ouverte à tous. Renseignements auprès de Guy Chedemail **06 81 73 99 27** / g.chedemail35@gmail.com ou Robert Lebreton **06 09 31 16 39** / rm.lebreton@orange.fr.

Dimanche 8 mars à partir de 12h

Loto

Organisé par l'APEL du Sacré Cœur, au Gentieg. Ouverture des portes à 12h, début du loto à 14h. Restauration sur place. Nombreux lots à gagner ! Tarif : 2 € la carte. Renseignements et réservations auprès de ANIMLOTO 35 au **06 87 57 16 84**.

Lundi 9 mars à 14h30

Conférence

Organisée par l'Université du Temps Libre à Martigné-Ferchaud, Espace des Maîtres Beurriers. Thème : « *Capa, Doisneau, Lartigue, trois regards sur le XX^e siècle* » par Yannick Levannier. Renseignements auprès de l'UTL à **utl.rocheffees@gmail.com** ou **06 10 19 50 30**.

Vendredi 13 mars à 14h

Concours de belote

Organisé par le Club de l'Amitié, salle de la Lande au Brun. Inscriptions auprès des **permanences du mercredi aux Halles de 9h45 à 11h30**.

Samedi 14 mars de 10h à 12h

Atelier famille

Organisé par l'association Les Autochtones, à la salle Mercure (Espace Brûlon). Atelier parents-enfants autour des arts plastiques, accessibles à tous, où l'on retrouve l'envie de faire ensemble, de découvrir des activités éducatives, ludiques en famille. Tarif : 1 € par participant. Renseignements et inscriptions au **06 09 43 73 92** ou **lesautochtones@yahoo.fr**.

Dimanche 15 mars

Elections municipales

Ouverture des bureaux de vote janzéens de 8h à 18h.

Dimanche 15 mars

Concours de palets

Organisé par le palet janzéen, salle de sport. Dès 9h30 en individuel et à 14h30 en équipe (2 joueurs - 4 palets). Restauration le midi. Renseignements au **06 71 30 27 17**.

Jeudi 19 mars à 20h

Conférence

Organisée par le RIPAME à Coësmes, salle des loisirs. Thème : « *Les angoisses de la séparation* » par Delphine Théaudin, psychologue. Renseignements auprès du RIPAME à **ripame@ccprf.fr** ou **02 99 43 44 16**.

Samedi 21 mars - 17h et 19h

Les noces de carotte

Organisé par le HangArt, à la salle polyvalente de Brie. Conte musical mis en mots et en musique par les élèves du HangArt. Gratuit. Infos et réservations obligatoires **www.cc-rocheauxfees.fr**.

Samedi 21 mars

Journée humanitaire et bien-être

Au centre aquatique Les Ondines. Au programme : bébé nageurs, aromathérapie, aquarelax, parcours en musique ouvert à tous sur l'après midi. Baptême de moto avec l'association « les motards ont du cœur » : 3 €. Tous les dons de cette journée seront reversés à l'association Les « motards ont du cœur » au profit des « Restos du cœur ». Renseignements au **09 71 00 35 35**.

Samedi 21 mars à 20h30

Concert / Eric Frasiak



Organisé par la section Promotion de la Chanson de l'Amicale laïque, à la salle Henri Dupré. Eric Frasiak auteur compositeur interprète lorrain, authentique et attachant, parcourt les routes de la chanson française de sa poésie rebelle. Ses chansons joliment

inspirées, portent un regard tour à tour amusé, tendre, révolté, mordant, rebelle et lucide sur le monde qui l'entoure. Dans une formule acoustique, il sera accompagné au piano par son complice Benoît Dangien. Tarifs : 12 € adulte / 6 € enfant de moins de 12 ans. Réservations à la librairie Au détour d'une page ou au **02 99 47 69 21** ou **maud-simon@live.fr**.

Dimanche 22 mars

Elections municipales

En cas de second tour. Ouverture des bureaux de vote janzéens de 8h à 18h.

Lundi 23 mars à 14h30

Conférence

Organisée par l'Université du Temps Libre à Retiers, salle polyvalente. Thème : « *La lune : influence, légendes et exploration* » par Charles Frankel. Renseignements auprès de l'UTL à **utl.rocheffees@gmail.com** ou **06 10 19 50 30**.

Jeudi 26 mars à partir de 14h

Thé dansant

Organisé par le Club de l'Amitié, au Gentieg, avec l'orchestre Yannick Sourdin. Renseignements auprès des **permanences du mercredi aux Halles de 9h45 à 11h30**.

Samedi 28 mars à partir de 14h

Randonnée pédestre

L'association La Mie de l'Yve organise deux randonnées pédestres (6 et 9 kms) avec pour thème la découverte des fours à pain de la commune. Le départ à 14h et l'arrivée ont lieu près du four à pain de l'Yve, près du Gentieg. Une boule de pain et une brioche cuites dans le four à pain et une boisson seront remis à l'arrivée à chaque randonneur. Chaussures de rando recommandées pour la rando de 9 kms. Participation de 5 €. **Inscriptions** en ligne sur le site <http://club.quomodo.com/la-mie-de-l-yve> ou au **07 69 39 99 02**.

Samedi 28 mars à 20h30

Saison Culturelle

Concert La Grande Sophie

Plus d'infos p. 12 du Janzé mag. Réservations en ligne www.janze.fr ou en Mairie du lundi au vendredi aux horaires habituels d'ouverture. Renseignements **02 56 48 30 06** ou **billetterie@janze.fr**.

Mardi 31 mars de 9h30 à 17h30

Dépistage maladies rénales et diabète

À la maison médicale de garde du Centre Hospitalier. Gratuit et ouvert à tous. **Plus d'infos p. 13 du Janzé mag.**

Vendredi 3 avril à 12h30

Repas

Repas choucroute organisé par le Club de l'Amitié à destination de ses adhérents, salle de la Lande au Brun. Inscriptions auprès des **permanences du mercredi aux Halles de 9h45 à 11h30 avant le 27 mars**.

Vendredi 3 avril et samedi 4 avril

Les leçons impertinentes de Zou

Dans le cadre de la Saison culturelle de Roche aux Fées Communauté. Théâtre participatif. Trois leçons impertinentes de Zou pour trois représentations :

- Leçon #1 - L'amour en mots : vendredi 3 avril à 12h30 à La Canopée à Janzé. Gratuit.
- Leçon #2 - Drague, harcèlement et moustache : vendredi 3 avril à 19h à L'école des saveurs à Eancé. Tarifs : 6 € plein / 4 € réduit / 13 € famille.
- Leçon #3 - La Philamatologie (science du baiser) : samedi 4 avril à 19h au Bistrot Lab' à Coësmes. Tarifs : 6 € plein / 4 € réduit / 13 € famille.

Tout public dès 10 ans. Pour chaque représentation, petite restauration et buvette sur place. Infos et réservations **www.cc-rocheauxfees.fr**.

Samedi 4 avril à partir de 20h

Cut the Alligator & Le HangArt

Après une ouverture de saison endiablée, une partie des musiciens de Cut the Alligator revient partager sa folle énergie avec les élèves du HangArt pour un plateau partagé. Soirée groove, boule à facettes et ambiance dancefloor ! Infos et réservations obligatoires **www.cc-rocheauxfees.fr**.

Dimanche 5 avril à partir de 12h

Loto

Organisé par l'APEL du collège Saint Joseph, au Gentieg. Ouverture des portes à 12h, début du loto à 14h. Restauration sur place. Tarif : 2 € la carte. Renseignements et réservations auprès de ANIMLOTO 35 au **06 87 57 16 84**.

Dimanche 5 avril de 9h à 18h

Journée Bien'Zen

Organisée par Etoiles Indigo, au Chêne Jaune. Ecoute, respiration et rythme des gestes seront la base de cette journée découverte riche en pratiques de massage bien-être. Tarif : 50 €. Limité à 12 participants. Renseignements au **06 78 02 84 60** ou **association.etoiles.indigo@gmail.com**.

Lundi 27 avril à 14h30

Conférence

Organisée par l'Université du Temps Libre à Janzé, cinéma Le Stella. Thème : « *Si les champignons n'existaient pas* » par Michèle Bonenfant. Renseignements auprès de l'UTL à **utl.rocheffees@gmail.com** ou **06 10 19 50 30**.

Jeudi 30 avril à 14h30

Atelier de concertation

Organisé par la ville de Janzé sur le projet ZAC multi sites, au Gentieg. Renseignements **utl.rocheffees@gmail.com** ou **06 10 19 50 30**.

Samedi 2 mai à 20h30

Saison Culturelle

Verino / COMPLET

Renseignements au **02 56 48 30 06** ou **billetterie@janze.fr**.



Pour annoncer vos événements dans l'agenda du Janzé mag, merci de vous adresser au service communication par mail **communication@janze.fr**. Les demandes de parution pour le prochain numéro sont à effectuer avant le 10 avril.

INSTANTS CHOISIS

Janzé mag – N°44 – mars/avril 2020



© Michel Corbin.

Saison culturelle.

La Cie Théâtre pour 2 mains a emmené le public dans **un voyage à travers les souvenirs avec le spectacle Transit**. 350 enfants des écoles janzéennes ont assisté aux **séances scolaires**.



Saison culturelle.

Avant le spectacle *Transit*, parents et enfants ont pu exprimer leurs talents créatifs avec un **atelier artistique animé par l'association Les Autochtones**.



Suivez-nous
sur nos pages Facebook
www.facebook.com/villejanze
www.facebook.com/gentieg



CCAS. Le traditionnel repas des aînés a une nouvelle fois séduit de plus de 250 seniors de la commune.



© Thomas Grabot.

La 34^{ème} édition des **Oscars d'Ille-et-Vilaine** s'est tenue au Gentieg le 13 février. Cet événement récompense les **plus belles réussites des entreprises du département** en 2019 dont le Groupe CCPA désigné lauréat de la catégorie Développement International. Bravo à eux !